



«fayez toujor l'bin t't' autou d'vou
avu l'cûr laurdge èt amitieu.»

BUREAU DE DEPOT : 6820 FLORENVILLE

© Reproduction interdite.
Loi du 11-03-1957 : toute reproduction intégrale
ou partielle est illicite.

N° 25 - Novembre-Décembre 1995

tchû nos les Sossons

périodique trimestriel de la Confrérie des Sossons d'Orvaulx asbl

Editeur responsable : Jean-Marie SINDIC, grand chancelier - rue de France 4 - 6820 Florenville - Tél. 061/31184.

A FLORENVILLE,... AVEC OU SANS LES SOSSONS...

NOTRE REINE... et la Touffaye

Notre Reine nous a rendu visite en ce 14 novembre. Visite consacrée au C.P.A.S. qui est à la pointe des réalisations sociales depuis les fusions de communes. C'est ce qui a été entendu au long des discours et exposés.

Notre Reine ayant entendu vanter les mérites de la "TOUFFAYE", avait demandé à sa dame de Compagnie d'un jour, Fabienne UTEN de s'en procurer la recette ! Message transmis au Grand Maître dont l'épouse s'est remise aux Fourneaux, pour calculer comme il faut les proportions, car d'ordinaire, elle la fait "au pif".

On mettra donc bientôt notre bonne étuvée gaumaise sur la table royale !

Le "SAINT-NICOLAS NOUVEAU" est arrivé

Plusieurs associations locales, dont notre confrérie, ont participé financièrement au projet.

Grâce à elles, Saint Nicolas a pu être accueilli à Florenville et a pu ainsi distribuer force bonbons dans les rues de la cité le dimanche 26 décembre.

Accompagné de ses ânes (des vrais !), le grand saint a parcouru le centre de la localité pour le plaisir des enfants sages.

Richard "le jeune" avait succédé à Richard "l'ancien" dans un rôle de composition taillé pour lui.

Grâce aux généreux mécènes, une invitation sera lancée dans les prochains jours au Père Noël, pour le dimanche 24 décembre. Espérons que son impressionnante tournée lui permettra de s'arrêter quelques heures à Florenville. Un bon Orval ne peut que "corrompre" son indécision !



Que 1996
vous apporte joie, santé, bonheur
et paix
pour vous et votre famille !

Le Grand Conseil

Editorial

La vie est jalonnée de dates rappelant souvenir ou anniversaire, tantôt heureux, tantôt moins. Nous avons célébré cette année le 50^e anniversaire d'un épouvantable conflit, qui pourrait déjà s'estomper dans les mémoires, surtout des plus jeunes d'entre nous. Pour d'horribles qu'elles soient, les images d'archives des camps, de la mort ont été utilement exhumées par des passages à la TV, ou des expositions qui ont connu de véritables pèlerinages de masse. Celle de Bruxelles a connu un immense succès. Espérons que se tairont ceux qui, comme ce professeur FAURISSON, nient les génocides. Hélas, le cancer n'est pas éradiqué. La preuve en est que, 50 ans après le Tribunal de NUREMBERG, premier de l'Histoire appelé à juger de tels criminels contre l'Humanité, des tribunaux internationaux se recréent pour juger de nouveaux criminels, responsables des massacres au Rwanda et en ex-Yougoslavie. Pourra-t-on un jour mettre un terme à ces atrocités ? La question reste posée...

L'année qui se termine a vu l'anniversaire de la disparition du Général de GAULLE, l'homme de l'Appel du 18 juin, qui, en 1944, a redonné son honneur à la France. Certes, l'homme "tout court" n'était pas sans défauts, comme tout homme, mais ses qualités d'homme d'Etat sont unanimement respectées.

Tragique fut la disparition d'I. RABIN, premier ministre d'Israël, faucon devenu colombe. Que sa disparition contribue à continuer de faire germer le processus de paix qu'il a entamé au Moyen-Orient.

Une page se tourne à nouveau au grand calendrier des siècles... Et le temps s'écoule, inexorablement. Au nom de la Confrérie, je vous souhaite à toutes et à tous un millésime '96 de grand cru, sans problème.

Celui qui se termine fut "l'année européenne de la conservation de la Nature", à laquelle notre Fédération touristique provinciale et nos S.I. ont bien œuvré pour laisser à nos successeurs un patrimoine intact.

A quand une "ANNEE EUROPEENNE DES CONFRERIES" ? Elle serait, certes, un nouveau maillon dans la chaîne de la grande fraternité. En attendant, réalisons notre devise, et continuons à fér' lu bin t't' autou d'nous avu l'cûr laurdge èt amitieu !

Georges THEODORE
Grand Maître

Le mot du trésorier...

Encore ce vieux grippe-sou, me direz-vous ?

Eh oui, la santé d'une association ne perçoit aussi à travers le nombre de ses cotisants.

Alors, à votre porte-monnaie : **300 FB ou 50 FF**, ce n'est pas la mer à boire !

Ce montant peut être versé sur le compte de l'association n° **732-6111406-69** ou, pour nos sossons français, sur celui de Jean-Marie SINDIC, grand chancelier, au Crédit Agricole n° **873-10300160**.

En cette année du 20^e anniversaire de notre confrérie, n'oubliez pas le compte solidarité n° **732-6111971-52**.

Une action sociale marquera aussi le coup !

N'hésitez pas à régler votre cotisation 1996 sur le champ car les rappels coûtent cher. Merci de votre bonne compréhension.

Bien confraternellement,
Richard LAMBERT

Le Tchèsté

Neufchâteau, chef-lieu d'arrondissement, cité administrative et judiciaire, ne manque pas de charme. Située au cœur de « l'Ardenne profonde », désenclavée par la proximité de l'autoroute E411, elle rencontre, depuis quelques années, une forte concurrence de la part de la zone d'activités commerciales de Libramont-Recogne, située à moins de 10 km, et qui s'est développée, ces derniers temps, de façon spectaculaire.

Depuis lors, Neufchâteau recherche de nouvelles ouvertures susceptibles de redynamiser son commerce local. Le tourisme est un des atouts que les responsables néocastriens souhaiteraient pouvoir jouer. Certains projets ont déjà été réalisés, tel le complexe touristique du lac avec son camping géré par le S.I. D'autres sont à l'étude et pourraient voir le jour prochainement.

Historique

Dans les années quatre-vingt, était organisée par l'ACIC, (l'association des commerçants et industriels chestrolais), une grande fête annuelle appelée « Fête gauloise ». Elle se déroulait le troisième dimanche du mois d'août. Très appréciée et très courue, elle constituait le fleuron de l'animation chestrolaise. Cette manifestation donnait lieu à différentes libations et autres joyeusetés truculentes parmi lesquelles figurait la dégustation de cidre paysan « amélioré » au Calvados, celui-ci étant, comme chacun le sait, une eau de vie normande résultant de la distillation du cidre.

L'idée

A cette époque, le jeune et dynamique président de l'ACIC, Claude Bernard, qui appréciait sans doute ce breuvage plus que tout autre, eut l'idée de le commercialiser sous le nom de « Pommeau » en y ajoutant un peu de crème de cassis. En 1985, il crée une SPRL qui se chargera de faire fabriquer et de commercialiser cette boisson agréable, rafraichissante et fruitée. Afin de promouvoir son produit et par la même occasion sa bonne ville de Neufchâteau sur le plan commercial et touristique, il imagine, avec la complicité de quelques amis, de fonder une confrérie gastronomique qui porterait le nom de « Confrérie du Pommeau ». Il reçoit l'aide et les conseils de quelques éminents spécialistes provinciaux, dont Henri Humblot du Maitrank d'Arion. Les démarches et autres tractations vont durer près d'une année.

Le pépin... (de pomme)!

Au cours de l'année 1986, alors que les préparatifs vont bon train, notre ami Claude reçoit une information selon laquelle les producteurs du Calvados envisagent de lui faire un procès. Il semble en effet que la marque commerciale « Pommeau » existe déjà et qu'elle serait déposée par l'Union des producteurs d'eau de vie de Normandie.

N.B. : depuis peu, cette marque est devenue une A.O.C. (appellation d'origine contrôlée). Il s'agit d'une boisson apéritive élaborée à partir d'un moût de cidre (jus de pomme non fermenté) muté à l'eau de vie de Calvados.

Etant de bonne foi, imaginez sa surprise ! Il tentera évidemment de négocier lors d'une rencontre en Normandie, mais en vain, rien n'y fit. Il dut, bien entendu, se rendre à l'évidence : c'était le pot de terre contre le pot de fer.

Du Pommeau au Mureau

Pendant ce temps, les préparatifs concernant la création de la confrérie étant très avancés, il n'était plus question de renoncer. Il fallait donc changer non seulement le nom du produit mais aussi... celui de la confrérie.

Après quelques essais, une nouvelle recette vit le jour. Sa base restait identique, soit : cidre et Calvados (pas rancunier le Claude !), mais la crème de cassis sera remplacée par celle de mûres et elle portera le nom de « Mureau ». Quant au nom de la confrérie, elle s'appellera tout simplement « Confrérie du Tchèsté », tchèsté signifiant château en dialecte ardennais. Et Claude Bernard de jurer qu'on ne l'y reprendra plus, il s'empresse de faire déposer sa marque auprès des instances internationales à La Haye.

Finalement, c'est en juin 1987, le treize, que se déroule le premier chapitre du Tchèsté, parrainé par la confrérie du Maitrank.

Composition

Les membres fondateurs, constituant l'association de fait, sont au nombre de huit :

Yves Magerotte, avocat : grand seigneur
 Pierre-Yves Stévenin, psychologue : grand bailli
 Jean-Marie Toussaint, négociant : maître argentier
 Fernand Antoine, maître enlumineur
 Claude Bernard, restaurateur : grand appariteur
 Guy Van Hal, hôtelier-restaurateur : grand prévôt
 Christian Forthomme, coiffeur : grand chambellan
 André Lepage, transporteur : maître d'escorte

Tenue

Il faut admettre qu'ils ont fière allure dans leur superbe costume constitué d'une longue toge de magistrat, taillée ample dans un très beau tissu lie de vin. Le couvre-chef est une réplique fidèle de la coiffe bourguignonne en velours noir, genre Philippe le Bon. La création de ces costumes est due à Madame Jeanine Jentgès qui œuvra de maîtresse façon.

Objectifs de la confrérie

En plus de la promotion du Mureau et d'autres produits locaux, la nouvelle association souhaite faire connaître Neufchâteau et sa région avec une idée corollaire de créer une sorte de club de réflexion et d'actions dans différents domaines de la vie économique régionale, un genre de chambre économique.

Réunions et manifestations

Le grand conseil se réunit tous les mois, alors que le conseil (ensemble des membres togés) se réunit trois fois par an.

Le chapitre est annuel, il se déroule le troisième samedi du mois de juin. Depuis quelques années, la partie académique se déroule dans la grande salle du complexe sportif du lac. Après la cérémonie des intronisations, suivie de l'apéritif, l'assemblée se retrouve à Fays-les-Veneurs pour un grand souper dansant.

Les personnalités retenues par le grand conseil pour leurs mérites sont intronisées selon le rituel suivant : après avoir dégusté le Mureau et un « baiser de Neufchâteau » (mignardise à base de meringue et de crème de noisette), les nouveaux chevaliers jurent fidélité au pays du Tchèsté.

Mini-crise et restructuration

Claude Bernard démissionne en 1993 et emporte avec lui son breuvage à la marque déposée. La confrérie décide alors de confier à la brasserie d'Achouffe (Houffalize) le soin de créer une bière spéciale de haute fermentation : la « bière du Tchèsté », une brune très agréable de 8,5°. Cette cuvée est donc devenue le principal produit gastronomique défendu par la confrérie chestrolaise, auquel il convient d'ajouter les salaisons et charcuteries de la « Ferme des Sanglochons » (Verlaine).

Gageons que cette réorientation apportera un nouveau souffle à cette confrérie amie, à qui nous souhaitons longue vie et prospérité !

Jacques LAVIGNE

Publié avec l'autorisation de la FTLB (extrait de Luxembourg Tourisme)

La "Plate" de Florenville

Non, il ne s'agit pas de vanter les mérites d'un nouveau produit diététique ! Mais plutôt de mettre à l'honneur l'un des fleurons de nos produits du terroir : la pomme de terre !

Sous la houlette de son président et grâce au travail d'une équipe dynamique, le F.A.F. (Festivités Animations Florenville) a organisé les 21 et 22 octobre les "Journées de la Pomme de Terre" sur une idée, lancée il y a quelques années, par Georges Théodore.

L'exposition "De la terre à votre assiette" qui a eu lieu à la Galerie Laure, place Albert I^{er}, a attiré près de 5000 (oui, cinq mille) visiteurs ; vu le succès rencontré dès le départ, elle a été prolongée jusqu'au 5 novembre.

Le concours "Touffaye", doté d'un prix du Ministère wallon de l'agriculture, d'un prix de l'Office régional de promotion de l'agriculture et de l'horticulture (O.R.P.A.H.) et d'un prix de la Confrérie des Sossons d'Orvaux, mettait en lice 7 candidat(e)s d'une rare qualité. Le jury, présidé par Jacques LAVIGNE, eut fort à faire afin de désigner les lauréats.

La soirée aux accents bavarois organisée le samedi 21 octobre dans la sympathique salle du Breux à Chassepierre eut, elle aussi, un franc succès : près de 200 personnes (dont 125 convives) s'y pressèrent pour danser mais aussi pour déguster un repas traditionnel (pâté gaumais succulent préparé par Georgine POCHE, étuvées à la façon d'Anne-Marie RAUSCH, la gagnante du concours 1993, et tarte Tatin du chef Gérard FILIPPUCI).

Le petit marché aux pommes de terre monté le dimanche 22 octobre dès potron-minet fut littéralement pris d'assaut par les amateurs alléchés par l'odeur des "roustiquettes" de Monique Emond à déguster sur place ; les chamailots assurèrent un service tout en couleurs sous le regard de leurs géants sortis pour l'occasion.

Une "tombola - Pommes de terre" avait été mise sur pied. Une quarantaine de commerçants florenvillois y participaient. Près d'une tonne de "plates de Florenville" fut ainsi dispersée aux quatre coins du royaume ainsi qu'outre Quiévrain.

Quant au concours d'étalages, il permit aux 27 participants de mettre à l'honneur avec originalité le précieux tubercule dans leurs vitrines. Bel effort produit par tous. Beau succès pour la course Carignan-Florenville figurée par les "Vergers de la Semois" qui passèrent la ligne d'arrivée en tête !

En conclusion, voici le texte intégral de la chanson écrite pour l'occasion par votre serviteur. C'est un peu "l'hymne à la Plate". Après lecture ou chantonnement, bon appétit !

Sur l'air de "Y'a d'la joie"

Refrain

*Y'a d'la plate
 oui c'est elle vraiment la reine
 Y'a d'la plate
 de nos crombires, de nos patates
 Y'a d'la plate
 dans tous les champs, ô quell'aubaine
 Y'a d'la plate
 partout y'a d'la plate.*

1. Paraît qu'un projet saugrenu vient d'germer dans l'cent' cérébral des édil'd'not' cité un projet grandiose, une révolution un tremblement d'terre, oui c'est bien là son nom.

Figurez vous que dans tous nos beaux jardins proscrits les poireaux et bannies les carottes Adieu radis rouges et bonn'odeur du thym une seule doit rester, la pomm'de terre, la not'

2. Au camping aussi, il faut terre retourner d'avant les caravanes et dans tout' les allées touristes à vos bêches, à vos houes, vos râtaeux il faut la planter, c'est un ord' de là-haut.

Bien qu'le président eût préféré la vigne il pense pourtant qu'le projet a du bon puisque le ski d'fond ne rapporte plus un rond la plate peut pallier et arrêter la guigne.

3. Au cœur de la ville, grand branle-bas de combat depuis qu'les pel'teuses ont envahi la place tous les commerçants du cent' n'en reviennent pas ils tombent à genoux, ils demandent la grâce

Pourtant pas d'pitié pour c'revêt'ment usé Florenville mérite comme son nom l'indique un bouquet de fleurs, à cet endroit unic' de fleurs de valeur, celle de Parmentier.

4. Pour bien célébrer, cet'belle histoire d'amour le blason d'not'ville sera tout modifié Excuses aux Traz'gnie et aux nobles Habsbourg Exit la toison et son collier dorés

Au beau milieu d'un écu tout argenté Entre bêche et houe aux fin'lames croisées Trônera notre pomme de terre adulée Etoile au menu des plus grands cuisiniers.